

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

5 MAI 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 5 mai 2014 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents (tes) les conseillers (ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Neuf (9) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

2014-05-83 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point varia ouvert et en y ajoutant les points suivants, à savoir :

- Réparation du tracteur KJT;
- Nivelage des routes secondaires;
- Dégager fossé rue de la Falaise à l'ouest;
- Fleurir le village;
- Nettoyage du réseau pluvial;
- Un voyage d'asphalte froid en vrac;
- Entretien du centre touristique.

ADOPTÉE

2014-05-84 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 14 ET 28 AVRIL 2014

Attendu que les membres du Conseil ayant reçu copie des procès-verbaux avant la veille de la présente séance, et qu'ils désirent se prévaloir des dispositions du Code municipal du Québec relativement à l'adoption, sans lecture, de ces procès-verbaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les procès-verbaux des séances suivantes soient approuvés tels que transmis :

- Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2014;
- Procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 avril 2014.

ADOPTÉE

2014-05-85 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 15 AVRIL AU 5 MAI 2014

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le paiement des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 15 avril au 5 mai 2014, pour un montant de 53,650.74 \$ et numérotés consécutivement de 2035 à 2054 pour les chèques de payes et de 2397 à 2436 pour les chèques courants inclusivement est approuvé.

ADOPTÉE

2014-05-86 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES GROUPE ULTIMA – ASSURANCES – FACTURES # 224030 ET 220909

Considérant que la municipalité possède maintenant des infrastructures d'assainissement des eaux usées;

Considérant que des ajustements ont été faits par les assurances pour couvrir lesdites infrastructures;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement des factures 224030 pour une somme de 3,849.00 \$ et 220909 d'une somme de 351.00 \$ incluant les taxes pour assurer les infrastructures d'assainissement des eaux usées pour la période du 27 novembre 2013 au 27 novembre 2014.

Considérant que le poste budgétaire pour cette dépense est insuffisant, la dépense sera absorbée par le surplus des revenus de l'année s'il y a lieu ou si non le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

2014-05-87 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION DES LIVRES ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE 2013 FACTURE # 0978929

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture 0978929 pour un total de 2,299.50 \$ incluant les taxes pour des honoraires professionnels concernant la vérification des livres de la municipalité pour l'année financière terminée le 31 décembre 2013.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit prélevé dans le poste budgétaire prévu à cette fin.

ADOPTÉE

**2014-05-88 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES STATION SERVICE
TURCOTTE & FILS – RÉPARATIONS TRACTEUR KJT –
FACTURES # 000824 ET 000646**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement des factures 000824 pour une somme de 1,475.64 \$ et 000646 d'une somme de 1,739.29 \$ incluant les taxes pour les réparations du tracteur KJT.

Considérant que le poste budgétaire pour cette dépense est insuffisant, la dépense sera absorbée par le surplus des revenus de l'année s'il y a lieu ou si non le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

**2014-05-89 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET
DÉPENSES AU 1^{er} MAI 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches accepte le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier courant du 1^{er} janvier au 1^{er} mai 2014 et ceux de l'exercice précédent.

ADOPTÉE

**2014-05-90 FORMATION DU NOUVEAU COMITÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES
AÎNÉS (MADA)**

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches nomme sur le Comité municipalité amie des aînés (MADA) les personnes suivantes, à savoir :

- Monsieur André Morin, maire;
- Madame Pâquerette Coulombe, conseillère et responsable du dossier des aînés;
- Madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Madame Johanne Dubé, représentante du Club des 50 ans et plus;
- Monsieur Denis Nobert, citoyen.

ADOPTÉ

**2014-05-91 ENGAGEMENT DE MONSIEUR MICHEL OUELLET – DOSSIER
SUBVENTION SALARIALE VOIRIE**

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches engage monsieur Michel Ouellet pour travailler avec l'inspecteur municipal dans le cadre du projet de subvention salariale 2014. Le salaire versé est de 12.00\$/heure pour la durée du projet.

ADOPTÉE

Madame Lucile Marin informe le Conseil que pour le prochain sujet elle ne participera pas aux délibérations considérant que monsieur Jacquelin Marin est son frère.

Demande de Monsieur Jacquelin Marin pour avoir les services d'aqueduc et d'égout pour sa nouvelle résidence qu'il prévoit construire sur la rue de la Falaise à l'automne.

Le Conseil municipal a délibéré sur le sujet et n'est pas contre de prolonger les services à la condition que monsieur Marin s'engage à absorber les dépenses reliées au prolongement desdits services.

La directrice générale est priée de communiquer avec M. Marin pour savoir s'il accepte.

**2014-05-92 FERMETURE DU COMPTE 506071 – MISE AUX NORMES DE
L'EAU POTABLE ET AUTORISATION DE TRANSFERT**

Considérant que le projet de mise aux normes est terminé et qu'aucune transaction ne sera effectuée dans le compte 506071;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la directrice générale à fermer le compte 506071 à la Caisse Desjardins de La Matanie concernant le projet de mise aux normes.

QUE ledit Conseil autorise par le fait même la directrice générale à transférer les sommes nécessaires à partir du compte courant 505573 de la Municipalité pour rembourser la marge de crédit et les intérêts à jour pour finaliser la transaction.

ADOPTÉE

**2014-05-93 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – RÉPARATIONS TRACTEUR
KJT**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire installer la vitre avant du tracteur KJT et réparer la fuite d'huile.

ADOPTÉE

**2014-05-94 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – ACHAT D'UN VOYAGE
D'ASPHALTE FROID – BAUVAL TECH-MIX**

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour l'achat d'un voyage d'asphalte froid d'environ 37 tonnes auprès de la compagnie Bauval Tech-Mix pour réparer la route des Grosses-Roches.

ADOPTÉE

**2014-05-95 DÉLÉGATION À MONSIEUR DOMINIQUE OUELLET –
RENCONTRE SOCIÉTÉ DES MONTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal délègue le conseiller, Monsieur Dominique Ouellet, pour représenter la municipalité à une rencontre d'informations de la Société des Monts qui aura lieu le 13 mai prochain à Matane.

ADOPTÉE

VARIA :

Dossier éolien : Le maire explique les démarches qui vont suivre dans les prochains mois pour la mise en place d'un projet de parc éolien communautaire Bas-Saint-Laurent. Une consultation aura lieu dans la municipalité le 13 mai par la compagnie Algonquin Power qui serait intéressée d'implanter un parc qui toucherait les municipalités de Sainte-Félicité et Grosses-Roches. La directrice est priée de préparer la réunion et d'informer les citoyens.

Entretien des routes secondaires : La conseillère madame Lucille Marin informe le Conseil qu'il serait temps de réserver la niveleuse pour faire les routes secondaires. La directrice générale est priée de s'informer auprès de la compagnie Jasmin et Régis Imbeault ou Saint-Raymond et réserver les équipements pour faire les travaux quand le moment sera venu.

Fossé rue de la Falaise : Le conseiller monsieur Jean-Yves St-Louis demande que le fossé qui longe sa résidence soit nettoyé sur la rue de la Falaise. La directrice générale est priée de faire faire les travaux et de réserver de la machinerie s'il y a lieu.

Fossé rue Mgr Ross à l'est : La conseillère madame Lucille Marin informe le conseil que le fossé qui avait été creusé l'année passée doit être refait pour baisser le rebord de l'accotement afin de faciliter le drainage et de prolonger le fossé si possible. La directrice générale est priée de demander à la compagnie qui avait creusé le fossé de reprendre les travaux.

Joint décalé Route des Grosses-Roches : Le conseiller monsieur Dominique Ouellet demande à ce que le joint du réseau d'égout qui est décalé qui longe la route des Grosses-Roches près de la rue St-Jean soit réparé. La directrice générale est priée de faire faire les travaux.

Fleurir le village : La conseillère madame Pâquerette Coulombe demande s'il y aurait possibilité d'installer des jardinières de fleurs dans le village. Les élus disent que la municipalité n'a pas les équipements nécessaires pour entretenir les jardinières ni les budgets pour l'achat. Les élus disent qu'une demande devrait être adressée au CDGR. Le conseiller monsieur Dominique Ouellet dit qu'il va s'en occuper.

Réseau d'égout pluvial : Le conseiller monsieur Dominique Ouellet demande que le réseau d'égout pluvial soit nettoyé. La directrice générale est priée de faire faire les travaux.

Gravier Route des Grosses-Roches : Le conseiller monsieur Dominique Ouellet demande que l'inspecteur mette du gravier dans les trous sur la route des Grosses-Roches. Le conseil n'a pas retenu cette proposition et préfère faire l'achat d'asphalte froid et réparer les trous.

Fossé Route des Grosses-Roches : Le conseiller monsieur Dominique Ouellet demande que les fossés pour drainer l'eau sur la route des Grosses-Roches soient refaits. La directrice générale est priée de demander à la compagnie Jasmin et Régis Imbeault de faire les travaux aux endroits les plus urgents.

Occupation du centre touristique durant la période estivale : Le Conseil municipal accepte que madame Christine Charrier et monsieur Jean-Yves St-Louis s'occupent du centre touristique durant la période estivale. Ils devront s'assurer de garder l'endroit propre. Aucune rémunération ne sera versée. Le Conseil les autorise à vendre de l'artisanat, café, thé, liqueur, etc. qu'ils auront fourni et garder les profits de la laveuse, sècheuse et des douches pour compenser. Ils devront demander la permission à la municipalité pour toutes activités autres que celle-ci. Ils devront travailler en collaboration avec les employés de la municipalité ou du CDGR lors des activités organisées par ceux-ci.

Nettoyage des cours : Le conseiller monsieur Jean-Guy Ouellet demande s'il y a possibilité d'obliger les propriétaires de nettoyer leur cour. Des informateurs ont déjà été envoyés pour les sensibiliser et les informer qu'il y a une réglementation et qu'ils peuvent avoir des amendes, sauf que cela n'a pas changé grand-chose. Si la municipalité désire aller de l'avant, elle devra envoyer des avis d'infractions à tous les propriétaires concernés et prendre des recours légaux si lesdits propriétaires ne font rien. La municipalité ne semble pas prête à faire ces démarches pour l'instant.

Vitesse route des Grosses-Roches : L'inspecteur municipal monsieur Denis Jean demande s'il y aurait possibilité de baisser la vitesse à 70 kilomètres sur la route des Grosses-Roches considérant l'état de la chaussée. La conseillère madame Pâquerette Coulombe est favorable à cette idée. Par contre, les autres élus disent que ça ne donnerait pas grand-chose et cela occasionnerait des frais pour la nouvelle signalisation et des démarches pour démontrer la justification à faire auprès du ministère des Transports pour avoir l'autorisation. Donc, le conseil ne prévoit pas modifier la signalisation pour l'instant.

2014-05-96 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suite à la période régulière de questions du public;

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 21 h 40.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Le maire,

Linda Imbeault

André Morin

Je soussigné André Morin, maire, approuve toutes les résolutions contenues au procès-verbal du 5 mai 2014.

André Morin, maire